

Les résultats des élections professionnelles dans les Très Petites Entreprises (TPE) ont placé la CGT largement en tête avec 30 % des voix.

Ces salariés l'ont fait alors pourquoi pas vous ! Demain, chaque salarié se prononcera pour élire ses représentants pour une durée de 2 ans. Revendiquer, négocier, signer ou pas un accord restent les actions principales d'une organisation syndicale.

On a tous notre mot à dire, les urnes restent un moyen démocratique qui permet à chacun de s'exprimer librement pour le syndicat de son choix. Alors faites votre choix et tranchez pour le syndicat CGT.

LE COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT

Outre les attributions économiques, le CE gère les activités sociales et développe les activités culturelles. Le syndicat CGT FPT veut faire évoluer les orientations qui sont prises pour les activités du CE. **Certaines d'entre elles ont disparu et peut-être que d'autres sont appelées à l'être. Mais, finalement, combien ont été créées ?** La CGT a fait, régulièrement, lors des réunions du CE des propositions au cours de ces 2 dernières années et nous le prouvons (Voir ci-dessous mais également sur notre site internet).

Mais nous avons eu droit à la même rengaine...comme le patron, c'est une histoire de coût ! **Alors comment peut-on affirmer que le montant supporté serait trop élevé sans au préalable faire une véritable étude chiffrée afin de la présenter au CE.** Ce qu'il faut savoir, c'est qu'en parallèle, le CE possède des réserves financières et pour la CGT, un CE n'a pas vocation à faire de la spéculation en gérant des titres en portefeuilles tout en refusant de financer les revendications des salariés. Dans un autre domaine mais toujours rattaché au CE, les commissions se font en catimini sans la participation des autres organisations syndicales. La gestion doit être beaucoup plus transparente et si la CGT devient majoritaire, nous l'affirmons, le paritarisme sera mis au goût du jour.

RAPPEL DES PROPOSITIONS FORMULÉES PAR LA CGT

- Augmentation des montants de la bourse d'étude (Février 2011)
- Participation pour toutes manifestations culturelles (Mai 2011)
- Tarifs entrée piscine (Juillet 2011)
- Participation financière pour les centres de loisirs (juillet 2011)
- Sorties enfants pendant les vacances scolaires (Octobre 2011)
- Tarifs billetterie suite à l'ouverture du complexe cinéma de Moulins (Novembre 2011)
- Chèques-vacances supplémentaires (Janvier 2012)
- Sortie pour manifestation match de rugby (Février 2012)
- Gratuité de la location du véhicule Ducato (Avril 2012)
- Accès gratuit Superbike (Mai 2012)
- Ne pas limiter le versement à 1 fois/an pour les sorties/voyage scolaires et non basé sur un séjour minimum de 5 jours (Juin 2012)
- Prix préférentiel pour la location de camping-car (Juin 2012)
- Gratuité d'Ethylotests (Juin 2012)
- Réfection des cours de tennis (Juin 2012)
- Participation financière pour les licences sportives (Décembre 2012)

LE SECRÉTARIAT DU CHSCT

Depuis avril 2011 et pour une durée de 2ans, le syndicat CGT a tenu le poste de secrétariat du CHSCT. Pendant cette période, le syndicat CGT a permis, enfin, que chaque organisation syndicale reçoive tous les incidents et accidents du travail afin de les analyser dès l'instant qu'au moins 2 membres en font la demande. La Direction et le service sécurité ont toujours mis des bâtons dans les roues pour empêcher le CHSCT de fonctionner correctement. Ce n'est, donc, que suite à la volonté de la CGT et à notre obstination que dorénavant nous pouvons les analyser. Notre organisation a, également, instauré le principe de visites de fin de travaux suite aux problèmes soulevés par le CHSCT lors des différentes analyses. Malgré cette nécessité, la CGT constate que les mêmes acteurs (Direction et service sécurité) traînent des 4 fers pour solder l'ensemble des problèmes.

POSITION DE LA CGT SUR LES GRÈVES DE COMPLAISANCE

Certains syndicats nous ont recommandé de les suivre dans leurs appels à la grève contre les heures supplémentaires obligatoires (Hormis le 14 juillet).

D'un point de vue stratégique, nous aurions pu ou plutôt dû le faire comme eux, uniquement, dans le but des élections professionnelles.

Mais ce qui guide le syndicat CGT, ce ne sont pas des grèves de complaisance à des fins personnelles mais l'intérêt collectif, **LE TOUS ENSEMBLE**, ça c'est notre ligne de conduite. Le mot grève a une signification, a un sens et ce droit de grève est notre arme pour arracher des augmentations salariales, conquérir de nouveaux droits ou maintenir des acquis sociaux.

Enfin, vous avez pu constater que les appels à la grève n'ont ni supprimé ni résolu le caractère obligatoire des heures supplémentaires. Pour pallier à ce problème, et plutôt que des appels à la grève jusqu'à la « Saint glinglin », la CGT a préféré proposer des solutions pour réduire voire supprimer les heures supplémentaires obligatoires : base volontariat, lissage de la production, mise en place de SD/VSD, appel à des salariés de Garchizy sur volontariat et embauche d'intérimaires.

Pendant ce temps-là, les autres se « battent » pour démontrer qui a été le premier à avoir appelé à faire grève.

Lors du CCE du 12 décembre 2012 la Direction a précisé que les heures supplémentaires obligatoires seront supprimées si 30 salariés de Garchizy viennent sur notre site. Nous pouvons dire que les conditions sont remplies puisque, selon nos sources, 32 salariés se sont portés volontaires. Par conséquent, les heures supplémentaires obligatoires ne sont plus d'actualité.

Dans cette histoire, n'oubliez pas le fameux syndicat qui a accumulé les calomnies par voix de presse en nous traitant de feignants.

Et puis rappelez-vous des négociations salariales de 2011 et n'oubliez pas les propos qui ont été tenus sur le perron.

Qui vous a écouté, soutenu, défendu dans ce conflit. En tout cas pas ceux qui ont le plus de « jappe » en ce moment. Eux, vous ont manipulé, menti et trahi.

Oui, la CGT a été active quand la situation l'a exigée et le sera à l'avenir.

Oui, la CGT reste le syndicat qui défend collectivement l'ensemble des salariés.

Enfin, la CGT critique mais combat le système qui nous dirige tout en apportant des arguments et en les étayant lors des différentes réunions. **Nous ne faisons pas partis de ces syndicats, limite révolutionnaires, qui se glorifient sur le papier alors qu'ils ne se rebellent même pas en réunion.**

Les apparences sont souvent trompeuses.

Maintenant en sachant tout ça, en ayant connaissance de la réalité, vous pourrez vous exprimer pour le syndicat qui vous défend réellement depuis toujours : **LA CGT**